

Compte-rendu du conseil d'école du 14/03/19

Début 17h35

Personnes excusées : Mr Respaud Inspecteur de l'éducation nationale, Mme Couffignal psychologue scolaire, Mr Couloumiers DDEN, Mme Massat, Mme Pigassou.

Personnes présentes : Mr Planchon adjoint aux affaires scolaires et Mr Novak responsable des services techniques, l'équipe enseignante, Mmes Van Staen, Rault, et Caubet et Mr Benac parents d'élèves élus, Mme Gobbo directrice de l'ALAE et Mme Alléguède responsable des transports scolaires.

1- PREVISIONS D'EFFECTIFS

Les inscriptions des enfants nés en 2016 débutent le 19 mars et la date d'échéance est fixée au 18 avril. Le temps des inscriptions en mairie a été limité cette année à 1 mois pour permettre une projection précoce des effectifs de la rentrée 2019.

Elles se font toujours en 2 temps d'abord en mairie les mardis et jeudis après-midi puis sur rendez-vous à l'école.

La directrice prévoit pour la rentrée prochaine environ **69 PS** suite à la campagne de préinscriptions qui a eu lieu entre novembre et décembre 2018.

Actuellement sur l'école il y a **80 PS** donc il est prévu en montée pédagogique **80 MS**
70 MS donc il est prévu en montée pédagogique **70 GS** dont **27 occitanistes**.
64 GS vont partir au CP dont 28 occitanistes, 1 enfant arrétant l'occitan.

Actuellement l'effectif total est de 214 élèves, **l'effectif prévisionnel** au vu des données actuelles est en légère hausse soit un prévisionnel de **219** élèves pour la rentrée de septembre 2019.

Cependant, l'équipe enseignante s'inquiète au vu des constructions à proximité de l'école et dont la livraison a été retardée. En effet, il ne faudrait pas qu'il y ait un trop grand déséquilibre et décalage entre les inscriptions prévues à l'école Tabarly (27PS) avec une menace de fermeture et les effectifs du Petit Prince.

Mr Planchon promet d'être attentif à cela.

Organisation de la rentrée : la directrice reconduira, si son IEN la lui accorde à nouveau, la mise en place de la rentrée échelonnée dans les mêmes conditions que les années précédentes. Pour rappel, un calendrier est proposé aux parents lors de l'inscription pour organiser une rentrée échelonnée sur 4 jours afin que chaque élève puisse bénéficier d'une rentrée en petit groupe. La famille choisit 2 jours parmi les 4 jours proposés pour réaliser la rentrée de leur enfant. Le 5^{ème} jour, l'effectif de la classe est au complet.

A la demande de l'association ASPAREL, un flyer d'information sera distribué aux nouveaux parents.

2- CLASSE OCCITANE

Suite à la réunion du jeudi 21 mars 2019, la directrice va proposer aux parents d'inscrire leur enfant de PS ou MS en classe occitane.

Toute radiation ou inscription au-delà de la date limite ne pourra être prise en compte.

3- ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Après la rentrée 2020, nous devons nous interroger sur la poursuite ou non de l'organisation du rythme scolaire tel qu'il est proposé actuellement pour la rentrée 2021. En effet, nous arriverons l'an prochain au terme des 3 ans de ce fonctionnement, aussi nous devons organiser au début de l'année 2021 une nouvelle proposition du rythme scolaire. Une consultation des équipes enseignantes ainsi que des partenaires devra alors être réalisée en amont.

Les parents d'élèves organiseront un sondage pour demander aux parents de se positionner sur la semaine de 4 ou 4,5 jours.

Il faut savoir qu'à l'heure actuelle 90% des écoles françaises sont repassées à la semaine de 4 jours.

4- PPMS et INCENDIE

Exercice incendie :

Un 2nd exercice a été réalisé le 07/02/2019. Tout s'est déroulé correctement.

PPMS

Un 2nd exercice sera réalisé en période 5, ce sera l'occasion de tester les alarmes PPMS qui viennent d'être installées.

5- PEDT

Une 2^{nde} réunion a eu lieu le mardi 19 février en présence des différents partenaires.

Mr Planchon rappelle les premières propositions en lien avec les axes du PEDT de la commune :

Concernant l'objectif général 1 : Elargir l'horizon de l'offre éducative.

- distribution en juin d'une plaquette regroupant les offres culturelles de la mairie.

Concernant l'objectif général 2 : L'école et son territoire.

- une fête du jeu réunissant tous les partenaires culturels et éducatifs aura lieu le 29/06/2019 sous le titre « Tous en jeu » à l'école Florence Arthaud et sur le stade attenant : cet évènement a été conçu pour créer du lien entre les familles, les associations, la mjc, l'ALAE, les écoles.

Concernant l'objectif général 3 : La vie citoyenne.

- devoir de mémoire autour des évènements de commémoration du 11 novembre

- la semaine bleue : sensibilisation éco-citoyenne

Les 4 objectifs proposés dans le PEDT de l'agglomération muretain sont les suivants :

-Eco-citoyenneté

-Réussite éducative

-Parentalité

-Accueil des enfants en situation de handicap

La mairie a choisi de s'inscrire dans l'axe citoyenneté et gaspillage alimentaire :

Co-éduquer à l'alimentation durable en luttant contre le gaspillage alimentaire notamment dans les restaurants scolaires, afin de sensibiliser à l'impact environnemental, ouvrant ainsi plus largement à la question du développement durable.

6- PROJET D'ECOLE

Il a été validé par notre IEN et sera notre support de travail jusqu'en 2022. Il a pour titre ***Le jeu, les arts et la culture au service des apprentissages et du vivre ensemble.***

7- ALAE

En moyenne en janvier et février :

Le matin : 40 enfants pour 4 animateurs

Le midi : 160 enfants pour 16 animateurs

Le soir : 110 enfants pour 12 animateurs.

TAE :

Le lundi 3 TAE proposés ; le mardi et jeudi 2 TAE et 4 TAE le vendredi avec 10 enfants par atelier.

La journée « portes ouvertes » pour les nouveaux élèves aura lieu le 8 ou 22 juin ; la date doit être fixée lors d'une prochaine réunion.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de relier cet évènement au jour de la kermesse afin de regrouper les festivités de fin d'année.

Mme Gobbo doit y réfléchir et en discuter avec son équipe.

Concernant les passerelles sur le temps de la restauration entre les GS et le CP, l'information sera donnée aux familles 1 mois avant l'évènement afin que les familles qui le souhaitent puissent inscrire leur enfant à la cantine ce jour-là. Cette action permet aux élèves de GS d'expérimenter le self de Florence Arthaud.

Les parents d'élèves souhaitent manger à la cantine du Petit Prince. Mr Planchon n'y voit pas d'inconvénient, il suffit d'en faire la demande à Mr Archidec.

8- TRANSPORT

Toutes les nouvelles demandes ainsi que les renouvellements se feront **par internet** comme les années précédentes. Les parents seront informés par courrier de l'ouverture du serveur et de la procédure à suivre. Merci de respecter les dates d'inscription ainsi que les dates de retrait des cartes en mairie.

Les 2 bus seront maintenus avec les 2 accompagnateurs.

Concernant le stationnement des voitures aux abords des écoles, il reste encore très aléatoire et perturbe encore le fonctionnement du transport scolaire. Certaines conduites sont irrespectueuses du code de la route (non-respect du sens interdit) et mettent aussi en danger la sécurité des personnes. La police municipale sera informée afin de diminuer ces comportements à risque.

9- SANTE

Depuis cette année, le rôle de l'infirmière scolaire a été redéfini et celle-ci n'est plus autorisée à faire le dépistage auditif et visuel. Cette information étant arrivée tardivement, certains élèves de GS de l'école avaient déjà bénéficié de ce dépistage par l'infirmière.

L'infirmière scolaire pourra intervenir à la demande des enseignants pour faire des animations sur l'hygiène et la santé. Cette année, elle est intervenue pour une sensibilisation à l'hygiène dentaire ou lors des équipes éducatives (en cas d'une problématique liée à l'hygiène ou la santé de l'élève).

Dans ce contexte, la visite et le dépistage des enfants de GS ne seront plus systématiques.

Dorénavant, les enfants de GS seront vus par le médecin scolaire à la demande de l'équipe enseignante ou sur décision du médecin scolaire au vu des renseignements fournis par les familles conjointement à ceux des enseignants.

10- TRAVAUX EQUIPEMENTS BESOINS

Travaux réalisés : les fuites récurrentes au niveau des toilettes ont été réparées, le réseau sanitaire a été refait.

L'alarme PPMS a été installée et la mise en service aura lieu fin mars. Les travaux ont eu lieu sur temps scolaire pour permettre la rapidité des travaux, des consignes de sécurité ont été données aux intervenants pour permettre le bon déroulement des cours. La direction fait remonter des problématiques qui mettent à mal la sécurité. Mr Novak prend note et doit revoir les consignes avec ses équipes. Tout dysfonctionnement ou mise en danger devront être signalés par mail à Mr Novak.

Le réseau assainissement de l'ancien bâtiment a été détérioré par les racines des arbres. La réparation immédiate (hydrocurage) a eu un coût de 2600€.

Ce réseau devra être repris lors de la réhabilitation de la cour afin de trouver une solution durable. Le coût est évalué à 30000€.

Les jardinières pédagogiques ont été installées aux endroits stratégiques déterminées par l'équipe enseignante. Celle-ci informe la mairie de son mécontentement quant aux inscriptions notées sur les panneaux qui ont été installés aux abords des jardinières qu'elle juge inutiles et même gênants. Ni Mr Planchon, ni Mr Novak ne sont informés des personnes à l'origine de ce message mais rassurent sur le coût minime de cette multitude de panneaux.

Prochainement : mise en place des films occultants et la problématique des clés devrait être résolue avant la rentrée prochaine.

Dans ce contexte, l'équipe enseignante souligne la vétusté des portes des placards des classes du nouveau bâtiment. Mr Novak prend note.

Travaux dans les années à venir et proposés au prochain budget : réfection de la cour + mise en place de nouveaux jeux + plantations + marquage au sol. Cependant, dans l'attente de ces travaux, certains traçages peuvent être demandés si le coût engendré est minime.

L'installation de climatiseurs n'est pas envisagée car les bâtiments sont vieillissants ; l'isolation étant défectueuse, la mairie pense qu'il n'est pas pertinent de mettre en place une climatisation. La mairie envisage dans les années à venir d'investir dans des travaux d'isolation. D'ici 2021-2022, elle va confier à un maître d'œuvre une réflexion globale sur la réhabilitation de l'école.

Concernant l'équipement des classes avec un rétroprojecteur : la priorité est donnée aux classes de CM2 de F.Arthaud mais Mr Planchon reste ouvert à toute proposition si cela correspond à un besoin particulier lié à un projet bien défini. La direction, en fonction de l'avancée de l'expérimentation de la méthode Narramus utilisant l'outil rétroprojecteur, reviendra à ce sujet vers la mairie en fin d'année.

Les parents d'élèves demandent la mise en place d'une réunion permettant de faire un état des lieux des travaux à effectuer durant les grandes vacances. La direction organisera la réunion en présence d'un représentant de la mairie, des parents d'élèves élus.

Les parents d'élèves reviennent sur la problématique du feu tricolore à l'intersection du collège qui n'a toujours pas été résolue. Tant qu'il y aura des travaux au niveau de la voirie, les dysfonctionnements perdureront car cela ne dépend pas de la mairie mais de la SDEHG. Mais afin de faciliter la circulation le matin et le soir et de sécuriser cette intersection, la mairie propose de faire intervenir la police municipale.

11- BUDGETS :

Coopérative scolaire : bénéfices 2072,50€ soit 9,73€ par élève. On note une stabilité du montant global.

Donation de l'association ASPAREL : 1477€ + 100€ pour l'achat de jeux au magasin les 3J

Bénéfices des manifestations : les Photos individuelles ont permis un bénéfice de 1905,2€.

L'opération des torchons avec l'impression des dessins des enfants a rapporté 453€.

L'école a financé grâce à la coopérative scolaire :

- **les entrées pour école et cinéma** (310€) et **la sortie au théâtre des Préambules** pour les PS (370€).
- **Le Spectacle de Noël** : coût total 900€.
- **L'achat de livres** pour un montant de 288,15€

Budget mairie :

Mr Planchon adjoint au maire annonce que le budget des écoles pour l'année 2019-2020 devrait être reconduit à savoir :

- **36€** par enfant pour le **budget fonctionnement**.
- **16€** par enfant pour la **subvention de la coopérative**.
- **16€** par enfant pour le **budget transport**.

Le **budget mobilier anciennement de 2000€** pour équiper les écoles sera réduit à 1000€, la somme de 1000€ restant sera transférée à l'investissement numérique.

12- VIE DE L'ECOLE

Photo de classe : Elle aura lieu le 04/04/2019.

Activité piscine : les séances se déroulent dans de bonnes conditions. La classe de Mme Caisso a bénéficié cette année d'un avantage non négligeable : prise en charge d'élèves par plusieurs stagiaires maître-nageurs.

Chorale : elle aura lieu en 2 temps, comme habituellement, le jeudi 20/06. Elle sera reconduite selon les modalités de l'année précédente : 2 chorales d'école où sont regroupés les élèves de PS, MS et GS. Les fratries pourront être regroupées ce jour-là.

Kermesse : elle aura lieu le 7/06 sur le même principe que l'an passé. 10 ou 11 stands seront mis en place en fonction du nombre de personnes investies dans l'organisation. Les inscriptions pour aider pourront se faire par internet.

Afin de valoriser l'engagement des personnes investies dans l'organisation, les parents d'élèves organiseront une tombola gratuite.

Sorties de fin d'année : pour les PS et PS/MS de Mmes Pater et Massat : sortie à la ferme des Balances à Seissan dans le Gers le 17/06. Pour les autres PS et PS/MS de Mmes Peres et Lopez ce sera le 3/06.

Les 2 classes de MS/GS iront à la base de loisirs de Bouconne pour un atelier de « jeu d'orientation » et un atelier « senteurs et saveurs » le 18/06.

Les classes occitanes iront au Museum le 20/06.

Visites du CP prévues le 24/06 pour Mme Mokhtari
 25/06 pour Mme De Conto
 27/06 pour Mme Skobel
 28 /06 pour Mme Caisso

D'autres échanges ont ou auront lieu avec les CP :

- Fin janvier pour partager la galette : les GS sont allés au CP entre le 22 et 25/01.
- Les 3 et 4/06 les élèves de CP viendront au PP pour lire le conte inventé à partir des illustrations des GS.

Fin 19h45